

SÉJOURS ÉTÉ 2025

**ENFANTS DE 8 À 10 ANS :
SÉJOUR À LA BASE DE
LOISIRS DE PONTCAFINO À
CHÂTEAU-THÉBAUD
DU 7 AU 11 JUILLET**

CANOE, ESCALADE, COURSE
D'ORIENTATION, JEUX
SPORTIFS, VEILLÉES...

**ENFANTS DE 6 À 7 ANS :
SÉJOUR AU "VILLAGE
VACANCES LES RIVES DE
GRAND LIEU" À SAINT-
PHILBERT DE GRAND LIEU
DU 21 AU 25 JUILLET**

HEBERGEMENT SOUS TIPIES,
RALLYE PHOTOS, GRANDS
JEUX NATURE, VEILLÉES...

**ENFANTS DE 8 À 10 ANS :
SÉJOUR À LA BASE DE
LOISIRS DE PONTCAFINO À
CHÂTEAU-THÉBAUD
DU 28 JUILLET AU 1 ER AOÛT**

COURSE D'ORIENTATION,
ESCALADE, CANOÉ, JEUX
SPORTIFS, VEILLÉES...

**PAI ÉVENTUELS EN VIGUEUR ET TEST D'AISANCE AQUATIQUE
OBLIGATOIRES**

**LES ACTIVITÉS SONT MENTIONNÉES À TITRE INDICATIF, ELLES
PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES AU COURS DES SÉJOURS**

Dans le but de faciliter l'inscription de votre enfant à un séjour, nous vous prions de remplir le bulletin suivant. Aucune priorité ne sera accordée en fonction de la date de dépôt du dossier.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Identité de l'enfant :

Nom du responsable légal :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Age de l'enfant :

Votre enfant a-t-il déjà participé à un séjour ? **OUI** **NON** (rayer la mention inutile)

CHOIX DES SEJOURS

☐ **Séjour du 7 au 11 juillet (8/10 ans)**
(transport échelonné en mini bus A/R)

☐ **Séjour du 21 au 25 juillet (6/7 ans)**
(Rendez-vous sur place)

☐ **Séjour du 28 juillet au 1er août (8/10 ans)**
(transport échelonné en minibus A/R)



Indiquer à l'aide des chiffres 1 et 2 par ordre de préférence

Pour les nouvelles familles :

N'oubliez pas de vous munir des documents nécessaires et indispensables pour effectuer l'inscription de vos enfants, et pouvoir bénéficier du tarif par quotient familial.

- Votre dernier bordereau CAF 2024, et, pour les familles non allocataires, le dernier avis d'imposition et le montant de vos prestations familiales
- Le carnet de santé de votre enfant
- La fiche sanitaire dûment complétée
- Le numéro de sécurité sociale
- Le numéro de mutuelle et une copie de votre contrat responsabilité civile



A défaut de la totalité de ces documents, le tarif le plus fort sera appliqué.

Pour les familles ayant déjà un dossier :

Apporter uniquement votre dernier relevé CAF indiquant votre quotient 2025, ou votre dernier avis d'imposition.

Pour le paiement, une facture vous sera adressée et payable au TRESOR PUBLIC de Machecoul.

Les chèques vacances sont acceptés.

